49e ANNÉE (5e SÉRIE) — N° 40 — 6 OCTOBRE 1932

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

CHRONIQUE D'APOSTOLAT SOCIAL

SOMMAIRE

I. L'effort des Jeunes. — 1. Directives de S. S. Pie XI aux aumôniers généraux de la J. O. C — 2. L'originalité des méthodes jocistes d'éducation et de recrutement. — 3. Le *Jocisme,* méthodologie généralisable.

II. Le Retour à la terre. — I. Vues générales sur le problème rural. — II. Dénatalité et Dépeuplement rural. — III. Remèdes possibles. 1° *Dans l'ordre économique : a)* le rail et la route; *b)* politique de coopération européenne : divers systèmes préconisés. — 2° *Dans l'ordre psychologique : a)* politique d'estime rurale, Semaines rurales, Journées rurales, J. A. C, etc.; *b)* politique de protection rurale : dans l'ordre individuel et familial, pour le village et pour la profession.
Appendice : remèdes immédiats. — Conclusion.

III. Bibliographie. — 1. Action Populaire : *L'encyclique Quadragesimo anno.* — 2. *Compte-Rendu de la Semaine Sociale de Mulhouse sur la Morale chrétienne et les affaires.* — 3. G. Viance : *Force et Misère du Socialisme.* — 4. F. Strowski : *L'Homme moderne.* — 5. P. Croizier : *Grands mots.* — 6. Jacques Debout : *Fantoches rouges et Bonshommes gris.* — 7. H. du Passage : *Notions de Sociologie.*

§ Ier. — L'effort des Jeunes

1. — Bien plutôt que de s'étonner que nous y revenions, on nous reprocherait de ne pas le faire. Que servirait, en effet, de dénoncer — et il le faut bien — les vices d'une organisation sociale que l'individualisme matérialiste a toute corrompue, si l'on ne pouvait d'autre part montrer d'où viendra le salut ? Est-il rien de plus démoralisant qu'une critique stérile, rien de plus étranger à la lettre comme à l'esprit de l'Evangile que cette espèce de résignation au pire où plusieurs voudraient voir le dernier mot de la sagesse ?

L'Eglise ne saurait se laisser aller à de pareils errements. On sait qu'aux dernières pages de *Quadragesimo anno,* après avoir reconnu les obstacles à vaincre dans toutes les classes de la société par les catholiques décidés à se donner tout entiers à l'apostolat social, l'extrême difficulté qu'ils rencontreront dans l'aide à apporter aux âmes éloignées de Dieu pour leur permettre de se dégager des soins temporels qui les absorbent à l'excès, Pie XI laisse quand même ses lecteurs sur une parole de confiance : « On peut obtenir ce résultat plus aisément qu'il ne semblerait de prime abord. Car si les hommes les plus déchus gardent au fond d'eux-mêmes, comme un feu couvant sous la cendre, d'admirables ressources spirituelles qui sont le témoignage non équivoque d'âmes naturellement chrétiennes, combien n'en doit-il pas rester dans les cœurs de ceux, si nombreux, qui ont erré plutôt par ignorance ou par l'effet des circonstances extérieures ! » A quoi il ajoutait une vision d'espoir : « Des signes pleins de promesses d'une rénovation sociale apparaissent dans les organisations ouvrières, parmi lesquelles nous apercevons, à la grande joie de notre âme, des phalanges serrées de jeunes travailleurs chrétiens qui se lèvent à l'appel de la grâce divine et nourrissent la noble ambition de reconquérir au Christ l'âme de leurs frères. » Allusion évidente au mouvement jociste, que le Pape tenait à compléter par un encouragement aussi peu équivoque au syndicalisme chrétien et aux jeunes gens des classes aisées qui se vouent à l'apostolat social.

Il ne serait certes pas sans intérêt de faire le point en marquant les progrès de la conquête pacifique entreprise sur le mot d'ordre du chef de l'Eglise, en plein accord avec ses directions. Disons seulement que le *Jocisme* belge (J. O. C. et J. O. C. F.) compte aujourd'hui 80.000 membres, et le *Jocisme* français 30 000. Mais c'est moins des réalisations déjà visibles que nous voudrions entretenir nos lecteurs que de la méthode grâce à laquelle ces réalisations, hier inespérées, sont devenues possibles. On a parlé de *miracle jociste* et même de *révolution jociste.* Ces mots ne semblent pas trop forts : tout au plus convient-il d'observer qu'il est des révolutions constructives, et c'est évidemment à celles-là qu'il convient de rattacher le mouvement dont l'admirable abbé Cardyn fut le génial initiateur.

Avant de se refuser à voir en ces jugements, qui ne sont pas de nous, autre chose que l'expression immodérée d'un enthousiasme encore un peu... juvénile, qu'on veuille bien prendre garde à la faveur exceptionnelle — et que plusieurs ne s'expliquent pas très bien — témoignée en toute occasion par le Pape à la J. O. C. *La Semaine religieuse de Paris* reproduisait récemment les directives données par Pie XI aux aumôniers généraux jocistes en une audience de mai dernier. Il en résulte que le Saint-Père est préoccupé de *sauvegarder partout à la J. O. C. son vrai caractère* de mouvement d'action catholique organisé pour la conquête du milieu du travail par les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses... Le Pape insiste sur l'esprit chrétien dont il faut pénétrer

l'élite qui entraînera et encadrera la masse, sur la prière qui est si nécessaire à l'éducation surnaturelle des jeunes apôtres jocistes. Il désire que cette tâche capitale puisse être confiée à des aumôniers spécialisés, ou du moins, en attendant que les évêques puissent donner à la J. O. C. les prêtres qui lui seraient si utiles, à des prêtres déjà chargés d'autres besognes, mais formés à la méthode jociste. Il constate avec satisfaction qu'on s'en préoccupe déjà dans les séminaires où les cours de théologie morale et de pastorale sont mieux adaptés aux nécessités actuelles, où une large part est faite à la morale sociale. Pour garder à la J. O. C. son véritable esprit, il estime dangereux de laisser prendre *le nom de jociste* par des mouvements qui n'auraient ni l'esprit ni les méthodes de la J. O. C., et demande à la grande presse catholique de définir avec précision l'idéal et la technique jocistes [1].

L'*Ami* avait devancé l'expression de ce désir. Si nous revenons aujourd'hui au *Jocisme,* c'est que de plus en plus il nous semble apporter à l'Action catholique quelque chose de très neuf, d'un peu déconcertant au premier abord, mais aussi de puissamment intéressant, une méthodologie aisément généralisable lorsqu'elle a été bien comprise, et justement celle qu'il faut à une génération plus soucieuse de mouvement que de tranquillité, d'action que de spéculation. Cette méthode a déjà fait ses preuves : la plus remarquable est l'organisation de ces *mouvements spécialisés* de jeunesse qui donne à notre A. C. J. F. un regain de vitalité. La contre épreuve ne lui a pas manqué non plus. Et si l'on a un peu partout signalé des échecs auxquels ne résistèrent pas d'ardents enthousiasmes, auxquels il faut attribuer aussi certaines défiances, injustifiées sans doute mais du moins explicables, il n'est pas téméraire d'avancer que la cause la plus ordinaire en fut l'application de l'étiquette « jociste » à quelque chose qui n'était pas du tout jociste.

2. — Qui n'a pas entendu, et plus d'une fois sans doute, des propos de ce genre : « La J. O. C. ? Il y a vingt ans que j'en fais... Tous nos jeunes gens sont des ouvriers et les résultats obtenus disent assez la qualité des méthodes suivies : nous ne les abandonnerons pas pour d'autres dont nous ne savons pas ce qu'elles donneraient ici. » Propos où l'on n'a pas de peine à trouver une large part de vérité. Car enfin, les premiers essais de christianisation de la jeunesse ouvrière ne datent pas d'hier, Dieu merci ; et de belles réussites légitiment assez la confiance de ceux qui en sont les témoins, en des organisations ou en des procédés qu'il serait puéril d'abandonner à la légère. Mais la question, la vraie question n'est pas là. Exactement, de quoi s'agit-il ? De savoir si avant le départ du mouvement jociste, le jeune ouvrier conquis au Christ l'était *parce qu*'ouvrier ou *quoique* ouvrier. Et qu'on ne dise pas : « Peu importe, pourvu qu'il soit conquis. » Car de cette première différence découlent tout aussitôt quantité d'autres.

En somme, à *franchement* parler, on se résignait, — faute de mieux, bien sûr, mais universellement, — à ce que le milieu du travail restât moralement ce qu'il est devenu, et la masse ouvrière ce que l'a faite ce milieu. Pour combien, aujourd'hui encore, l'expression « paroisse ouvrière » est-elle synonyme de « paroisse perdue » ? Alors, on s'appliquait à tirer le plus possible le jeune ouvrier hors de son milieu : les écoles professionnelles chrétiennes, réalisation la plus parfaite de cette idée, disent assez quels magnifiques dévouements elle éveilla, et aussi que ce ne fut pas en vain. On ne pouvait songer à aucune vaste entreprise d'ensemble. La pensée de confier à des écoles professionnelles chrétiennes toute l'adolescence salariée eût justement été tenue pour chimérique ; alors, chacun faisait ce qu'il pouvait, comme il pouvait, où il était, en souhaitant que dans chaque paroisse un prêtre en fît autant. Toujours parce qu'on savait le milieu mauvais, on s'appliquait à recruter dans des milieux différents, mieux réputés, des éléments capables d'entraîner et d'encadrer les jeunes travailleurs : et c'est ainsi que les œuvres de jeunesse, les cercles d'études,... s'organisaient pratiquement autour des jeunes employés, bourgeois ou étudiants, à qui d'ailleurs leur genre de vie et parfois leur culture semblaient rendre la tâche plus facile. Si quant aux ouvriers proprement dits (et nous pensons surtout à ceux de la grande industrie, de l'usine), les résultats, dans la généralité des cas, n'étaient guère encourageants, la perversité du milieu ne l'expliquait-elle pas surabondamment ? Les conférences des cercles d'études ne les intéressaient pas ; leurs manières, leurs préoccupations, leur esprit détonnaient avec ceux des autres. On tâchait de les retenir par des *attractions* sportives, théâtrales, musicales..., le plus longtemps possible. Est-il injuste de dire que l'idée ne venait à personne de se servir du milieu même pour les éduquer chrétiennement, de les y attacher beaucoup plus fortement encore, de les lancer, après avoir allumé dans leurs cœurs la flamme de l'apostolat le plus pur, à la conquête du milieu de travail, pour rendre au Christ toute la masse ouvrière ?

Ce fut l'audace de l'abbé Cardyn de l'entreprendre, c'est et ce sera sa gloire d'y avoir réussi. Plusieurs se sont demandés, se demandent encore parfois : « Vaut-il mieux viser d'abord l'élite ou la masse ? » On dirait plutôt, à la J. O. C., si l'on ne s'y défiait des mots à effet : « La masse par l'élite et l'élite pour la masse. » C'est qu'on y est résolument, obstinément, inlassablement réaliste : et là où la réalité n'offre pas de séparations, on se garde bien d'en introduire par égard pour les exigences d'une logique abstraite qui n'est guère à sa place ici, convenons-en. On prend le milieu tel qu'il est ; et l'ouvrier pareillement. Aussi

[1] *Semaine religieuse de Paris,* 25 juin 1932. Cf. *Dossiers de l'Action populaire,* 25 juillet.

donne-t-on à l'action le pas sur l'enseignement, et s'il y a là une révolution, c'est par simple retour au bon sens. Comme le disait le Pape aux aumôniers jocistes dans l'audience dont nous avons déjà parlé, « la langue précède la grammaire. On commence seulement à rédiger les grammaires des langues africaines qui se parlent depuis des siècles. » De même, à la J. O. C., bien loin d'essayer de faire « absorber » à de jeunes travailleurs dont toute la vie est action des conférences où se complairaient peut être les intellectuels qui les auraient préparées, mais pour lesquelles ils n'ont, eux, aucun appétit, on s'applique à les faire penser en leur apprenant à voir et à entendre. Selon la fine remarque d'un homme qui, tout en faisant le plus grand honneur à notre enseignement supérieur libre, n en est pas moins de ceux qui ont le mieux compris le jocisme, M. Pierre Bayart, il faut aller à ces jeunes gens, non pas avec un texte rédigé, mais avec une feuille de papier blanc et un crayon. Il faut se mettre d'abord à leur école, se libérer des livres où la réalité schématisée, synthétisée, finit par n'être plus que l'ombre d'elle-même. Il faut, comme le disait encore M. Bayart, se rappeler que le Créateur a donné à l'homme deux yeux et deux oreilles, mais seulement une langue : quatre fois plus de moyens d'information que d'expression. Par une interprétation erronée de l'*Euntes docete*, ne l'aurions-nous pas un peu méconnu ?

A la conférence, on a donc substitué l'enquête. Enquête préparée, bien sûr, et qui ne servirait de rien parce qu'elle n'aboutirait à rien, si elle ne suivait une progression où la logique reprend ses droits ; mais il s'agit, cette fois, d'une logique clairvoyante, informée, soucieuse de ne pas lâcher la réalité vivante à laquelle d'abord elle s'est accrochée. C'est muni de ce puissant moyen d'investigation et de réflexion qu'on peut, au cercle d'études jociste, entreprendre et poursuivre méthodiquement *l'éducation intégrale* du jeune travailleur, l'amener d'abord à juger du point de vue moral des pratiques admises jusque-là sans discussion parce que courantes, à mesurer les conséquences tant lointaines qu'immédiates de l'erreur et du vice, à se convaincre un peu mieux chaque jour de la possibilité, de la nécessité de redressements qui au début lui paraissaient vains ; c'est ainsi qu'on peut, dans une clarté chaque jour plus lumineuse et qui sollicite un effort progressif correspondant de la volonté, le préparer à tous les devoirs que lui imposera la vie, *sa vie à lui*, lui faire comprendre que la pratique lui en sera d'autant plus facile et plus douce que le milieu de travail tout entier sera plus chrétien, l'engager, enfin, dans une véritable croisade pour laquelle il se passionnera davantage chaque jour : « Nous referons chrétiens nos frères : par Jésus-Christ nous le jurons ! »

De toute évidence, un tel mouvement est catholique de soi, universel comme l'Eglise. Même paroissiale, la section vit, travaille devant des horizons sans limites. Le plus humble jociste de la section nouvellement affiliée se sent grandi de tout ce qu'ont fait déjà ses frères de France et de Belgique, et responsable pour sa petite part de la réalisation de la Jeunesse ouvrière chrétienne universelle. « Morale d'élan » bien autrement séduisante pour des jeunes gens que la « morale de barrières » dont les insuccès ne se comptent plus.

Il est peut-être superflu d'ajouter que le procédé n'est arrivé au point de perfection où nous le voyons aujourd'hui — et qu'on se garde bien de tenir pour définitif — qu'après de longs et laborieux tâtonnements ; nous le rappelons cependant pour permettre de mieux comprendre l'économie qu'on réalise en se formant à la méthode jociste.

L'audace ne fut pas moindre, les résultats aussi ne sont pas moins encourageants dans les procédés de recrutement. A un prêtre qui lui disait : « Je ne puis songer à essayer chez moi de la J. O. C. : mes jeunes gens n'ont pas le moindre souci de l'état de grâce », l'abbé Cardyn répondait avec, dans les yeux, une flamme où passait toute son ardeur d'apôtre : « On fait la J. O. C. avec ce qu'on a. » Petit mot, mais qui pèse très lourd. On s'est étonné quelquefois, pour ne pas dire scandalisé, de voir que des sections jocistes n'excluaient pas des membres... peu édifiants. Certes, il ne faudrait pas que l'insigne jociste devînt un pavillon sous lequel pût impunément se cacher le vice. Mais a-t-on réfléchi que si l'on veut tirer un jeune homme du vice par le moyen de la J. O. C., l'amener à la pratique religieuse grâce à la J. O. C., il est nécessaire, il est *de très bon augure* qu'il y ait dans la J. O. C des jeunes gens non encore complètement libérés du vice, qui n'en sont pas encore venus à pratiquer spontanément, ce qui est vraiment pratiquer ? Une section vivante est une section conquérante, une section où les « types repêchés », à mesure qu'ils acceptent pour leur esprit et pour leur volonté la loi de l'Evangile, sont aussitôt remplacés par d'autres, sympathiques, mais... à repêcher. Le contact du mal est dangereux, sans doute ; mais les théologiens nous apprennent à quelles conditions une occasion cesse d'être *prochaine*. Et fréquenter les pécheurs pour les convertir est bien : S. Thomas qui l'enseigne[1] eût pu s'autoriser de la doctrine et de l'exemple des apôtres de tous les temps, par qui le monde est devenu chrétien.

Autre originalité du jocisme, toujours dans l'ordre des procédés de recrutement : le souci de *ne pas déclasser* le jeune ouvrier, c'est-à-dire de lui garder l'amour et l'esprit de sa classe. Quelqu'un va-t-il se récrier, objecter que l'esprit de classe présente de graves inconvénients ? La question a été suffisamment débattue pour qu'on commence à y voir clair, et nous croyons qu'il suffit de s'entendre. L'esprit de caste, de coterie, doit être sévèrement réprouvé, n'étant fait que d'orgueil et quelquefois de haine. Mais il est un excellent

[1] IIa-IIae, q. xxv, art. 6, ad 5.

esprit de classe. N'a-t-on pas, durant des années, pris la peine de former en nous l'esprit ecclésiastique, comme chez d'autres l'esprit militaire ou l'esprit juridique? La J. O. C. ne cherche pas à dresser l'ouvrier contre le bourgeois pas plus que contre le rural ou personne autre. Il suffit, pour n'en plus douter, de voir avec quelle joyeuse cordialité s'entendent et s'entr'aident jocistes, jacistes et jécistes. Mais elle veut rendre à l'ouvrier la fierté de sa condition de travailleur manuel, lui donner une conscience professionnelle sensible jusqu'à la plus belle délicatesse, lui faire aimer sa condition au point de lui ôter la tentation d'en changer, d'abandonner un métier dur peut-être, mais utile, pour le dernier emploi dans n'importe quelle administration. Voilà sans doute une manière d'entendre l'esprit de classe qui ne tombe sous aucune censure : qui ne voudrait plutôt le voir ainsi se généraliser? C'est d'ailleurs ce qui rend possible la formation de militants et de chefs. Car pas de formation sans organisation, et le sentiment si vif qu'ont les ouvriers d'une communauté d'intérêts très étroite est encore une réalité dont il faut tenir le plus grand compte : le particularisme n'y résiste pas. On n'a pas oublié la décision de cette présidente d'une fédération de J. O. C. F. abandonnant un emploi de bureau fort intéressant à tout point de vue pour redevenir ouvrière : ce geste avait la valeur d'un symbole.

Et là encore il faut admirer avec quelle intelligence la J. O. C. a su traduire en actes la pensée du Souv. Pontife sur le rôle respectif des éléments ecclésiastique et laïque dans *l'action catholique*. L'aumônier, en un certain sens, est tout dans la section parce qu'il en est l'âme. Pie XI a dit dans le même sens : « L'action catholique sera ce que les assistants la feront. » Mais d'autre part « la méthodologie jociste suppose le recrutement et la formation de *propagandistes* et de *militants* pris dans la masse et *vivant en contact avec elle*. La conquête de la masse des jeunes travailleurs et la conquête du milieu où ils travaillent et vivent est impossible sans un *état-major* de chefs propagandistes et militants formés et exercés à cet apostolat difficile [1]. » On voit pourquoi il est essentiel à l'organisation chrétienne de la classe ouvrière qu'elle garde en ses rangs ceux-là même, ceux-là surtout, qui pourraient aspirer à des travaux réputés plus nobles si à leurs yeux c'était vraiment viser plus haut. Les jocistes ne se font pas faute, à l'occasion, de dire fièrement aux socialistes : « Vos chefs à vous, ce sont des avocats, des professeurs... ; les nôtres sont des ouvriers. »

Nous ne prétendons pas avoir en quelques lignes fait tenir le secret du jocisme. Puissions-nous du moins avoir réussi à faire entrevoir qu'il y en a un, que ce n'est pas un mythe. Du même coup disparaîtra certain *intuitionnisme* où il entre une bonne part de paresse et qui n'est pas tout à fait inouï. Il est facile, bien sûr, en face d'une réalité nouvelle, de la rapprocher immédiatement d'une autre plus ou moins connue et de s'en tenir là croyant qu'on a saisi : ces à-peu-près n'ont malheureusement rien de scientifique, et pour ne rappeler qu'un exemple, on sait à quelle débauche de divagations se sont ainsi laissés aller certains historiens des religions. Le jocisme veut être examiné en lui-même et de près : il le mérite. Il est assez original pour qu'on prenne la peine, avant de l'étudier, de se libérer des idées préconçues et même de certains souvenirs encombrants. Il faut aller à cette force jeune avec une âme rajeunie, capable d'apprendre, de comprendre, de s'émouvoir et même — mais oui ! — de s'enthousiasmer. Car si l'emballement est à éviter, étant la source de bien des déceptions, il n'y a rien, absolument rien à attendre, pour les tâches ouvertes à l'action catholique, d'esprits blasés et de cœurs secs. Et faut-il rappeler le mot de M^lle C. Lhoite : « Ceux d'entre nous qui ont quarante ans et qui ne s'obligent pas jour après jour, heure après heure, à un constant effort d'adaptation ont vis-à-vis des *moins de vingt ans* une mentalité d'aïeuls » ? Par contre, nous serions surpris que nos lecteurs n'aient pas d'eux-mêmes, à la simple lecture de cet exposé si pauvre qu'il soit, compris en quoi la méthodologie jociste est généralisable.

3. — Ils auront remarqué d'abord, dans l'aversion des jeunes ouvriers pour tout enseignement qui ne sort pas des choses mais des livres et se reçoit passivement, un trait commun à tous nos jeunes. Dans une étude tout à fait remarquable sur l'*Action catholique et les cercles dirigeants de la vie économique* [1], M. P. Bayart, que nous avons cité déjà, a pu écrire :

> « Les générations modernes ont la satiété d'un mode d'enseignement donné à des auditeurs passifs et réduits au silence. Les gens acceptent encore de venir se distraire à des conférences données pour leur agrément ; mais si l'on veut se servir de ce système pour les endoctriner sur des questions où ils estiment avoir des objections à présenter ou une compétence pratique à faire valoir, ils se refusent à se laisser chambrer dans une salle pour y ingurgiter un enseignement tout fait. Ils ont l'impression qu'on veut, par ces conférences, exercer sur eux une sorte de violence à laquelle ils se dérobent... en n'y assistant pas. Ce qu'on veut, c'est pouvoir parler, s'ouvrir, échanger ses vues. Ce qu'on demande, ce n'est pas, c'est bien plus qu'un enseignement donné de haut en bas, c'est une éducation, avec des contacts qui ne soient pas seulement d'idées, mais psychologiques, où les mentalités puissent se compénétrer, où celui qui reçoit ait lui-même à jouer un rôle actif. Décidément, nous ne saurons jamais jusqu'à quel point il y a en chacun de nous, et parfois même chez ceux qui s'en défendent le plus,... un démocrate qui s'ignore. »

Et c'est si vrai que la parole, pour atteindre vraiment et *mouvoir* un auditoire de jeunes, doit devenir une sorte de conversation entre eux et l'orateur, celui-ci donnant corps à leurs pensées intimes, que ce soit pour les préciser ou pour les

[1] Abbé Cardyn, Note aux aumôniers jocistes.

[1] Chez l'auteur, à *La Sapinière*, Sainghin en Mélantois, par Asq (Nord) ; 2 f.

redresser : On a discuté, » disait un grand garçon de vingt ans en sortant d'un entretien où *l'abbé* avait dit quelques bonnes vérités à ses gymnastes réunis. Et il avait raison : car, bien qu'aucun d'eux n'eût dit mot, ses difficultés à lui avaient été exposées plus exactement encore que s'il avait essayé de les traduire lui-même, et d'ailleurs magistralement résolues. Aussi en appelons-nous sans crainte à l'expérience de ceux de nos confrères qui ont été les témoins attristés du déclin des cercles d'études conçus sous la *forme conférence*. Et par contre, la *forme enquête* empruntée au jocisme par tous les groupes spécialisés de Jeunesse catholique connaît partout le même succès [1]. — « En attendant qu'on s'en lasse », objectera quelqu'un. — Parfaitement. La grande loi de l'Action catholique est de s'adapter toujours, donc de changer, puisqu'elle est vie. Car le mot de Newman restera toujours vrai : « Ici-bas vivre c'est changer, avoir vécu c'est avoir changé bien des fois ». Nos successeurs feront comme nous : à mesure qu'il le faudra, il se réadapteront.

Les procédés jocistes de *recrutement* sont eux aussi aisément transposables. Mais ici, entendons-nous bien. Dire qu'un milieu perverti, paganisé, peut encore être ressaisi, reconquis, n'équivaut pas du tout à contester l'utilité des œuvres de préservation. Bien au contraire, nos écoles professionnelles ou agricoles, tout comme nos écoles et collèges primaires et secondaires, gardent toujours les mêmes titres à la confiance qu'on leur a témoignée. Est-il téméraire de penser qu'avant longtemps, les uns et les autres travaillant en collaboration étroite avec les divers mouvements de jeunesse chrétienne, trouveront dans les méthodes que l'Eglise approuve et recommande de quoi répondre mieux encore aux désirs profonds de leurs élèves et aux nécessités les plus imprescriptibles de ce temps ? Pour ramener au Christ les diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter et former dans leur sein même des auxiliaires de l'Eglise, qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leurs cœurs dans un esprit de fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants. Ainsi parle Pie XI dans l'encyclique *Quadragesimo anno*. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'il se fût ici inspiré de l'expérience jociste, quand on sait que Léon XIII utilisa si largement les travaux de *l'Union de Fribourg* pour la rédaction de *Rerum novarum* ? Le Pape mériterait-il moins de confiance du fait qu'il aurait mis plus de soin à se bien informer ? Commentant ce passage de l'encyclique, l'*Action Populaire* en un précieux petit livre dont nous reparlerons plus loin ne craint pas de dire qu'ici « l'encyclique consacre avec une fermeté qui l'impose une méthode d'apostolat. » On peut, spéculant dans l'abstrait, penser ce que l'on veut des classes, de l'esprit de classe. « C'est un fait : la similitude ou la communauté dans les conceptions, dans les goûts et les habitudes, les besoins, les intérêts, les occupations et les préoccupations, les tendances, les exigences et le genre de vie, dans la culture, la manière de penser et d'agir, créent des catégories sociales définies, ayant un caractère, une formation intellectuelle et morale, une mentalité propres. Tous ces traits analogues ou communs constituent un milieu social qui prend sa personnalité morale dans la conscience de son élite, qui entend se défendre et se parfaire, dont l'esprit, comme une atmosphère ou une ambiance, imprègne tous ses membres jusqu'au plus intime d'eux-mêmes, donnant à leur humanité la plus profonde, son âme, son sang, sa forme, sa couleur, son rayonnement [1]. » Comme la société que leur ensemble constitue, les classes sociales sont paganisées, plus profondément même qu'on ne s'en rend compte parfois. Qui ne sait que la pratique cultuelle peut coexister avec une effrayante diminution de l'esprit chrétien ? Et qui ne sait que les efforts des éducateurs les plus dévoués se brisent trop souvent devant la résistance pratiquement invincible du milieu ?

Grâce à Dieu, tout cela est aujourd'hui mieux compris qu'hier, et on commence à s'en inspirer très heureusement dans la pratique. Nous pourrions citer, à titre d'exemple, des écoles professionnelles chrétiennes où les jeunes gens, encore qu'ils vivent dans une atmosphère toute différente de celle de l'usine, sont initiés aux méthodes jocistes, associés de très près à la vie de la J. O. C., préparés à la rejoindre dès qu'ils seront transplantés en plein milieu de travail. Une très intéressante brochure qui porte le n° 3 des éditions jécistes [2]: *J. E. C. et enseignement libre*, nous montre que nos collèges peuvent faire, font très bon accueil au mouvement jéciste, alors qu'on eût pu le croire d'abord exclusivement destiné aux élèves de l'enseignement public. On y prouve, et par des arguments qui semblent sans réplique, que la J. E. C. a sa place marquée dans l'enseignement libre. On y expose, ce qui n'est pas moins nécessaire, comment elle peut y pénétrer et s'y organiser sans rien bouleverser ni gêner. Des questionnaires enfin (toujours la méthode des enquêtes) sont proposés à titre d'exemple et pour faciliter les premiers pas des sections qu'on espère voir rapidement se multiplier.

[1] A titre d'exemple, mais tout à fait typique, on lira avec grand intérêt dans les *Annales de la Jeunesse catholique* (15 juin 1932) le plan d'une enquête sur *l'esprit de paix et le catholicisme*. On y propose d'abord un questionnaire général divisé en six paragraphes. Suivent des observations spéciales de la J. A. C., de la J. O. C. et de la J. E. C. pour faciliter à leurs adhérents respectifs l'utilisation du questionnaire. Evidemment les cercles d'études où l'on s'inspirera de ce travail ne risquent pas de manquer de vie, et on peut en attendre beaucoup pour la diffusion de la vraie pensée de l'Eglise en cette matière si délicate. Souhaitons que ce ne soit là qu'un commencement.

[1] ACTION POPULAIRE. *L'encyclique sur la restauration de l'ordre social*, p. 105.
[2] Aux Editions Spes.

En toute vérité, on ne voit pas où cette méthode d'apostolat serait impunément dédaignée, étant d'ailleurs présentée par *Quadragesimo anno* comme essentielle à l'organisation de l'Action catholique et nécessaire à la restauration de « la Paix du Christ dans le règne du Christ. » N'avons-nous pas entendu tout à l'heure le Pape déclarer aux aumôniers jocistes que les séminaires eux-mêmes peuvent en faire leur profit ? Tout cela devait être porté à la connaissance des lecteurs de l'*Ami*.

§ II. — Le Retour à la Terre

I. — Vues générales sur le problème rural

La chute verticale des cours du blé qui vient de se produire au début du mois d'août, la baisse qui s'accentue de plus en plus sur les champs de foire, occasionnant la ruine des éleveurs de bétail, les pluies persistantes qui, de mai à juillet, ont compromis la récolte française de vin en déchaînant de foudroyantes attaques de mildiou sur notre vignoble méridional, toutes ces causes coexistantes sont de nature à poser de nouveau le problème paysan.

Les moralistes du village qui, souvent, habitent eux-mêmes la grande ville voisine, auront sans doute beau jeu pour répondre au découragement manifesté par les paysans en mettant sous leurs yeux le spectacle des centaines de milliers de chômeurs réduits à des allocations tout juste suffisantes pour ne pas mourir de faim. C'est vrai, à la campagne, on ne saurait trop le répéter, le paysan est logé, chauffé, nourri. Toutes les choses essentielles à la vie matérielle demeurent à portée de la main et, relativement, sans bourse délier ou presque.

Il n'est pas de conférencier rural qui, dans n'importe quelle région de France, n'ait fait cent fois cette expérience : tant qu'il parle d'une façon idyllique des supériorités de la vie rurale sur la vie urbaine, son auditoire demeure froid, distant, et dans une salle de conférences où volontiers l'atmosphère se détendrait, on arrive à connaître ce froid glacial, ces visages respectueux mais fermés que provoquent certaines prédications sans contact direct avec l'âme des auditeurs. Mais, que le conférencier se mette à parler de choses concrètes : légumes du jardin, œufs et volailles de la basse-cour, fagots et bûches du bois voisin, et qu'en regard il montre la ménagère des villes obligée d'aller au marché pour carottes, oignons et persil, n'ayant rien et ne faisant rien manger aux siens qui n'ait, d'abord et directement, été acheté au marché : aussitôt, les visages s'éclairent en sourires approbatifs. Le contact est établi. Selon la formule de sainte Térèse, les yeux regardent vers le ciel, mais les pieds sont solidement accrochés à la terre.

Il y a certainement une mystique du retour à la terre, du maintien à la terre. Plus que quiconque, nos confrères doivent être saisis par cette mystique, eux qui, chaque jour, participent au mystère du pain et du vin. Cette mystique, ils aimeront à s'en pénétrer, ils en feront parfois le sujet de leur oraison, non pas pour verser dans je ne sais quel panthéisme, ni même dans un bucolisme naïf, mais parce que, prêtres, ils doivent pénétrer le sens de la Création et, de chaque chose, connaître les grandeurs et les servitudes.

Pour connaître cet aspect mystique de la terre, nos confrères liront le volume d'Edward Montier, *La Terre éducatrice* [1]. M. Montier est surtout connu pour son dévouement à l'œuvre des *Philippins* de Rouen. Œuvre d'éducation tout à fait remarquable, à la fois patronage, cercle d'études, société sportive, groupement artistique, « les Philippins » représentent déjà une tradition, ils ont cessé d'être une originalité et ils sont une des premières forces catholiques du diocèse de Rouen.

Parce que M. Montier était à la tête des Philippins et aussi parce qu'il était à la tête d'une famille, il s'occupa beaucoup du problème de l'éducation sociale et sentimentale de la jeunesse. Certains de ses volumes en cette matière ont connu un grand et légitime succès. Moraliste et poète, M. Montier, quand il s'adresse aux jeunes agriculteurs, leur dit, de « la terre éducatrice, » les mystères, les fatigues, les tentations, les leçons, les beautés, les œuvres, les livres, les amours, les attaches, la mission. Son livre mérite d'être lu et d'être rangé en bonne place dans la bibliothèque de nos confrères ruraux.

Mais le paysan est réaliste et lorsque le dégoût le prend de sa dure besogne aux résultats aléatoires, s'il regarde vers la ville, ce ne sera point vers les usines et les grands ateliers ou magasins. L'insécurité des professions urbaines, s'associant dans son esprit à la médiocrité des situations rurales, plus que jamais il rêvera aux emplois de cheminot, de facteur, de cantonnier, de douanier, de gendarme, d'agent de police ou de sous-officier. Il cherchera à devenir fonctionnaire ou quasi-fonctionnaire, car le traitement est intéressant, il est sûr et il y a une retraite.

Au fond du problème rural, il est donc facile de découvrir un problème économique. Que ce problème soit bien ou mal posé, que le paysan se rende ou non exactement compte des avantages matériels de sa situation, peu importe, le fait est là : le paysan croit que, avec un travail moins pénible, il peut trouver une rémunération meilleure, plus régulière et lui réservant pour ses vieux jours sécurité et dignité.

Toute étude du problème qui ne tiendrait pas compte de cet état d'esprit serait faussée à la base, et les conclusions apportées risqueraient de n'être pas en contact avec la réalité humaine.

[1] Un vol., 10 f., Boivin et C^ie^, éditeurs, 3 et 5, rue Palatine, Paris 6^e^.

II. — Dépeuplement rural et Dénatalité

Pour se confondre souvent, ces deux phénomènes, dépeuplement et dénatalité, sont tout à fait distincts, et l'on pourrait envisager un dépeuplement partiel ou absolu ne concordant d'aucune manière avec un phénomène de dénatalité. C'est ainsi que des villages entiers sont évacués dans les régions où se font de grands travaux hydrauliques, afin de permettre aux eaux retenues par le barrage nouvellement construit d'occuper tout ou partie de la vallée qui jusque-là était une vallée peuplée et cultivée [1]. Ici dépeuplement ne signifie aucunement dénatalité.

De même, dans les pays d'émigration. Tel village basque pourra se trouver victime d'un phénomène de dépeuplement par suite de l'émigration de ses habitants vers l'Amérique du Sud, sans que pour cela sa population soit atteinte par le fléau de la dénatalité.

Lorsqu'on étudie les faits sociaux, plus particulièrement lorsque cette étude est en liaison avec celle des faits moraux, il est indispensable de ne l'aborder qu'avec des idées aussi claires que possible, car la confusion dans l'étude du phénomène aboutit fatalement à la confusion dans le discernement des causes et des remèdes. Il est indispensable de distinguer pour ne pas confondre.

Dénatalité. — « Le peuple français, doué de si éminentes qualités, a un défaut immense : une fécondité insuffisante aux besoins du pays. Phénomène presque unique dans l'histoire : un peuple qui pousse l'amour de la propriété jusqu'à la déraison, presque jusqu'au suicide. C'est en effet pour éviter le partage des biens amassés par la famille que la plupart des parents français limitent le nombre de leurs enfants. Si, dans les villes, d'autres causes encouragent la dénatalité, — phénomène qu'on retrouve d'ailleurs dans la démographie urbaine de presque tous les pays, — le grand malheur de la France c'est que les paysans n'y sont pas assez prolifiques [2]. » C'est ainsi qu'au cours du XIXe siècle, la population des grands États européens a doublé ou même triplé, tandis que celle de notre pays a péniblement augmenté d'environ 36 %. Pendant les vingt premières années du XXe siècle, la population de tous les États a, sensiblement, continué la courbe ascendante du XIXe siècle ; seule, la France enregistrait une diminution. Que l'on n'objecte pas la guerre, puisque l'Allemagne et la France avaient, de ce fait, le même coefficient de dénatalité.

La troisième décade du XXe siècle donne à nouveau, pour la France, une légère augmentation d'un million et demi ; mais là-dessus les étrangers fournissent plus d'un million.

Il découle de ces chiffres que notre population a tendance à se stabiliser et que le bienfait du progrès de l'hygiène est à peu près exclusivement au service de l'égoïsme familial. A mesure qu'il meurt moins d'enfants, il en naît moins. Le sens de la richesse représentée par une personne humaine paraît s'atténuer. Ce ne serait pas une étude sans intérêt que celle de l'évolution insensible de notre pensée qui tend à se matérialiser et à ne plus concevoir la richesse que sous sa forme la plus concrète et la plus réalisée. Erreur semblable à celle que serait en hydraulique agricole la méconnaissance du rôle des glaciers et de la captation des sources. Nos vénérés confrères nous pardonneront-ils de leur suggérer sur ce point un petit examen de conscience et de leur conseiller la lecture non pas seulement attentive, mais la lecture méditée, des dernières Encycliques pontificales sur la question sociale ? Plus qu'on ne le croirait à première vue, elles sont en liaison directe avec la *Casti Connubii*. Il n'y a pas toujours que nos fidèles pour avoir besoin de faire oraison sur ces sujets et de se refaire un état d'esprit et une âme vraiment catholiques. Plusieurs d'entre nous ont grandi dans des foyers volontairement restreints, et l'air que nous respirons tous et le milieu dans lequel nous vivons exercent, à notre insu, une réelle influence sur nous. Les poussières se sont accumulées parce que, à la lumière des enseignements de l'Église, toujours opportuns, nous n'avons pas procédé à ces quotidiennes ablutions de nos esprits afin de les tenir nets de toute adultération doctrinale.

Nous devons donc constater un fait : celui de la dénatalité qui, à l'exception de la Bretagne et de la Vendée, sévit surtout dans les départements agricoles [1].

Dépeuplement. — Il est un autre fait à constater au point de vue rural : celui du dépeuplement des campagnes.

Ici, nous ne sommes pas en face d'un fait spécifiquement français. Il paraît même qu'en France le mouvement de concentration urbaine soit moins accentué que dans les autres pays. Ce phénomène, général à tous les peuples civilisés, est la conséquence de l'industrialisation. Les recensements, dont les chiffres sont pourtant très nets dans la courbe continue qu'ils accusent, ne donnent d'ailleurs pas une idée complète de cette concentration urbaine, car de plus en plus le centre urbain est affecté à des installations industrielles et commerciales sans que la population domiciliée dans le centre représente la totalité de la main d'œuvre utilisée dans ces industries et ces commerces. Si l'on veut connaître le chiffre vrai de la population pompée par les villes, il est nécessaire, aux habitants mêmes de la ville, d'ajouter la multitude des familles qui s'installent aux abords des villes, banlieue, grande banlieue, un rayon parfois de plus de 30 kil. avec les facilités de locomotion de plus en plus grandes. Ce chiffre vrai

[1] Cf. *Le Barrage*, d'Henri Bordeaux ; Paris, Plon, 1927.

[2] G. Welter, *La France d'aujourd'hui, Agriculture, Industrie, Commerce*, p. 8 (in-8, 25 f., Paris, Payot).

[1] Cf. Ludovic Naudeau, *La France se regarde : le problème de la natalité*, gr. in-8 de 472 p., 45 f. ; Paris, Hachette, 1931.

n'est pas fourni par les recensements officiels qui dénombrent, localité par localité, la population domiciliée, la population qui couche. Et cependant, combien sont déjà éloquents les chiffres officiels !

De 1851 à 1921, la population rurale a diminué en France de près de 6 millions d'habitants, alors que la population urbaine augmentait de 10 millions. Les chiffres qui étaient respectivement, en 1851, de 26 647.000 ruraux contre 9 135.000 urbains sont devenus en 1921, pour notre pays, 20 750 000 ruraux contre 19 934.000 urbains. Ce que nous avons dit précédemment montre ce qu'il faut, en réalité, penser de cette légère avance conservée en apparence par les ruraux.

Pour nous consoler, il ne suffit pas de nous dire qu'en Allemagne l'écart est de 22 millions de ruraux contre 41 millions d'urbains, et qu'en Angleterre il s'agit de 7 millions seulement contre 30 millions. Nous savons tous, en effet, à quel point ces deux pays ont imprudemment poussé leur effort d'industrialisation, au lieu que la France plus sage, plus vraiment traditionnelle, n'accélérait pas dans la même mesure le déséquilibre entre ses forces et ressources agricoles et ses forces et ressources industrielles. Mais la peste du voisin ne guérit pas notre typhoïde et il paraît bien qu'en France nous ayons déjà franchi la sage limite, puisque, dans certains départements, la terre est de plus en plus travaillée par les étrangers, la terre de plus en plus appartient aux étrangers.

Un certain dépeuplement des campagnes a toujours été la règle. La campagne est le grand réservoir, réservoir de blé, réservoir d'hommes. La fécondité y était telle que beaucoup devaient partir. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. La fécondité est restreinte au point d'être insuffisante, et malgré cela les villes exercent leur attrait. Pendant quelques années, la terre n'a pas souffert de cet exode continu qui n'était plus compensé par une extraordinaire fécondité. Cela tenait à ce que le progrès mécanique suivait en courbe montante une marche égale à celle du dépeuplement en courbe descendante. Il y avait compensation ; chaque machine nouvelle remplaçait plusieurs hommes. Un jour vint où l'équilibre fut détruit et, petit à petit, se raréfièrent dans les campagnes les industries accessoires. C'est alors que progressivement notre cheptel ovin diminua de plusieurs millions de têtes, car si les bergers subsistaient dans les régions d'élevage proprement dites, un grand nombre de départements à polyculture virent leurs paysans se restreindre aux travaux essentiels et renoncer à ces gains « à-côté » qui n'étaient pour eux un gain qu'à la condition d'être réalisés au moyen de la main-d'œuvre familiale.

Lorsque la crise s'accentua, c'est la propriété elle-même qui cessa d'être mise en valeur, et les étrangers vinrent en France.

Il serait vain de fermer les yeux : la France est devenue « une colonie de peuplement » et nous devons avoir, à l'instar des Etats-Unis, une politique d'immigration.

Le problème n'est pas si simple qu'il paraît et, au point de vue religieux en particulier, il n'est que temps de l'étudier de près.

Tous nos confrères connaissent le rôle de Mgr Chaptal et de Mgr d'Herbigny. Il faut « franciser » les étrangers, et ce rôle incombe à la société civile ; mais les pasteurs d'âmes ne peuvent pas se désintéresser de l'aspect moral et religieux du problème.

Pour Paris, grâce à la sollicitude du défunt cardinal Dubois et du cardinal Verdier, le Saint-Siège a pourvu aux besoins religieux des étrangers de la Capitale. Mais pour nos confrères ruraux qui, presque tous, ont charge d'âmes vis-à-vis d'étrangers de dix nationalités différentes, il ne peut pas s'agir seulement d'administrer les sacrements à qui vient les demander. Il y a des âmes dépaysées, des âmes qui souffrent d'anémie spirituelle, des âmes qui, jusque-là, avaient été soutenues par les habitudes extérieures d'une piété dont les apparences sont dissemblables des habitudes françaises. Ne serait-il pas possible que, sur ce point encore, un certain « nationalisme exagéré » ne nous conduise à méconnaître et le besoin de ces âmes et notre devoir pastoral ?

Encore une fois, faisons oraison sur les dernières Encycliques.

Nos campagnes dépeuplées sont envahies par les étrangers. Que l'étranger ne nous apparaisse pas à priori comme un « ethnicus et publicanus. » Son assimilation progressive doit se faire à l'ombre de l'Eglise. Veillons à ce que, chez nous, il ne perde pas ses qualités pour ne prendre que nos défauts. Puisque cette Chronique est consacrée au problème rural, nos vénérés confrères nous excuseront d'emprunter une comparaison à l'élevage : dans tout croisement on cherche à conserver et, si possible, à accroître les unes par les autres les qualités propres à chacune des races ; il n'est de bonne sélection que celle qui élimine les défauts de l'une et de l'autre

III — Remèdes possibles

1° Facteurs économiques

a) Le rail et la route. — Nous assistons depuis 60 ans à la lutte féroce que le rail a livrée à la route.

Lenteurs et fatigues de la route, moyens de transport par route hors de proportion avec le développement économique et industriel de la seconde moitié du XIXe siècle, pourcentage d'accidents sur route, très considérable si l'on se place au point de vue du kilomètre homme parcouru.

En concurrence avec la route, le chemin de fer, très décrié par Thiers qui ne croyait pas à son avenir et l'aurait volontiers considéré comme une invention diabolique [1]. Le chemin de fer possède

[1] Entre parenthèses, que cela nous serve de leçon pour ne pas accepter sans réflexion les prophéties pessimistes de certains.

ses routes à lui, routes gardées et protégées, il va vite et il mène loin, les forts tonnages ne l'épouvantent pas, il permet les échanges, et vis-à-vis du développement industriel et des transactions agricoles de région à région, il est à la fois effet et cause, il ne coûte pas cher, il offre des voitures confortables.

Par le chemin de fer, petit à petit, la route est détrônée. Les relais de poste disparaissent les uns après les autres, les diligences deviennent objet de musée et d'exposition rétrospective, au bord des routes les auberges sont ruinées, la vieille cuisine française est en baisse. Telles agglomérations autrefois peuplées et prospères sont désertées. Elles étaient haut perchées ; la raison de sécurité d'autrefois était devenue orgueil de beau panorama ; petit centre de vie bourgeoise, ces anciennes cités donnaient le ton à toute une région ; la route ne craignait pas de monter jusqu'à elles. Mais le chemin de fer ne cultivait pas la poésie ; pour lui les sinuosités et les aspérités du terrain représentaient seulement des travaux d'art, coûteux à exécuter et capables de réduire la vitesse marchande des trains. Autant que possible, il a suivi les grandes routes fluviales, les vallées. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les vieux bourgs haut perchés ou enfoncés dans les terres ont perdu leur rang économique d'abord, leur rang social ensuite. A quelques kilomètres d'eux, à proximité de la nouvelle gare, des agglomérations ont surgi qui ont attiré le commerce régional. Les familles bourgeoises qui n'étaient pas retenues par une maison particulièrement confortable et agréable ont suivi le commerce. Le village ancien et pittoresque se mourait ; il avait été blessé à mort ainsi que la route par le rail.

Mais rien n'est définitif ici-bas. A la fin du XIXe siècle, l'automobile fait son apparition. Qui ne connaît son développement prestigieux? Autos particulières, autobus, autocars, transports en commun, transports de marchandises : c'est la revanche de la route sur le rail. Vitesse, commodité et, malgré un nombre beaucoup trop considérable d'accidents, une sécurité assez grande si l'on considère le nombre de kilomètres parcourus, sécurité en tout cas beaucoup plus grande que dans les véhicules à traction animale. Les grandes routes parallèles aux voies ferrées servent aux grands parcours, aux transports rapides de marchandises. Mais, supériorité de l'auto sur le chemin de fer, l'auto n'est pas immobilisée, figée sur une route qu'elle ne peut quitter sans dérailler ; l'auto va de droite et de gauche chercher voyageurs et marchandises à la maison, et les reconduire à la maison. L'auto de tourisme permet la prospection de toutes les richesses de plein air, plus nombreuses en France que partout ailleurs et que, rarement, le chemin de fer rendait accessibles.

Le rail périclite, il perd de l'argent ; la route qui était abandonnée connaît à nouveau les sollicitudes des pouvoirs publics. Le ministre des travaux publics n'est plus principalement le ministre des chemins de fer, il redevient le ministre des routes. Combien de villages sont découverts à nouveau ! combien de vieilles maisons bourgeoises s'ouvrent à nouveau pendant les vacances ! et le commerce local renaît, et certains petits marchés hebdomadaires font de nouveau des affaires. Le mauvais charme a été rompu. Qui sait si, de ce renversement économique, ne sortira pas un fait social nouveau, capable d'enrayer le dépeuplement rural et de donner vie à nouveau à tant de villages qui étaient morts?

Que nos confrères soient à l'affût de ces changements, afin de les noter et d'en souligner à leurs paroissiens les bons effets possibles. Au fond de tout problème intervient un facteur confiance. Le malade qui s'abandonne est condamné d'avance. Attachons-nous à tous les symptômes de reprise de vie.

b) Politique de coopération européenne. — Le projet de coopération européenne dont les actes diplomatiques signés à Genève constituent une étape préliminaire, a déjà donné lieu à des opinions diverses et contradictoires et suscitera fatalement, de la part des gouvernements, des propositions contradictoires [1].

L'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises a adressé au Ministre du Commerce et de l'Industrie une longue lettre où, du point de vue critique, elle examine les divers projets de coopération européenne. Ces projets sont au nombre de trois :

1° *Système de l'action collective.* — Mis en avant par le Comité consultatif économique de la Société des Nations, il préconisait l'abaissement des tarifs dans tous les pays. Ce système apporte aux uns des avantages et aux autres des sacrifices, non accompagnés de compensations, car il oublie que l'établissement, par tous les pays, d'un quantum égal de protection douanière peut, en fait, aboutir à des inégalités, en raison des différences de structure économique des États. Ainsi, le prix de revient des céréales est très inférieur en Europe Centrale par rapport à ce même prix de revient en France, parce que les conditions de vie dans ces pays sont prodigieusement en retard sur les conditions de vie du paysan français. La suppression de la protection douanière française permettrait sans conteste un abaissement notable du

[1] Nous ne prétendons pas donner à nos confrères une étude poussée de ces divers projets ; mais n'est-il pas opportun de leur fournir une sorte de fil conducteur qui apporterait un peu de clarté dans leurs lectures quotidiennes à ce sujet ? Ils n'ignorent pas que, souvent, hélas ! les articles publiés par les journaux et les revues sur ces matières sont des articles ou payés ou inspirés. Souvent ces articles-là sont ceux qui leur plaisent davantage par l'apparente précision de leur documentation. Pourquoi ne sont-ils pas tous abonnés et lecteurs de la *Croix* à 6 pages ? Dans sa feuille documentaire, ils trouveraient une véritable mine de renseignements, de mises au point d'études qui ne prétendent pas sans doute à l'infaillibilité, mais qui ont presque toujours le mérite d'une très grande objectivité et qui, jamais, ne sont de la publicité déguisée.

prix du pain, mais la conséquence en serait la ruine du paysan français que l'on condamnerait à vivre selon un type de vie que nous nous plaisons à croire exagéré sous la plume de La Bruyère, mais qui malheureusement serait son lot certain.

2o A ce système qui s'est révélé inopérant, le Protocole de Genève a substitué *le système des compensations entre les produits agricoles et industriels*. Toutefois, la conception de l'harmonie à établir entre les deux Europes, agricole et industrielle, est non seulement difficile à réaliser, mais encore peu intelligible pour certains pays, tel le nôtre, à la fois industriels et agricoles. Ces pays sont obligés de protéger leur marché intérieur et de le faire d'une façon variable selon les années, en raison des écarts de production : de la sorte, la stabilisation de la protection douanière présente pour eux des dangers. Les ententes agraires, pour limité qu'en soit l'objet, soulèvent des problèmes complexes dès qu'elles comportent un équilibre de concessions entre l'agriculture et l'industrie.

Il ne semble donc pas que le Protocole de Genève puisse s'établir sans deux conditions primordiales, dont la première serait d'être confiné à des aires restreintes, et la deuxième d'être fondé sur une préférence, étendue à certains pays, d'articles bien définis.

Ainsi se trouve posé le problème des accords régionaux ou celui des préférences économiques instituées indépendamment des Unions douanières.

3o *Système des accords régionaux.* — Depuis la signature du Protocole, certains pays européens ont étudié le vaste problème posé avec la préoccupation de constituer des Ententes régionales basées sur un régime préférentiel destiné à faciliter l'importation des produits agricoles et en compensation des exportations d'objets manufacturés. Tel est le cas des accords préparés à Sinaïa, à Bucarest et à Varsovie. Des tentatives de ce genre impliquent des répercussions politiques et économiques devant faire l'objet de réflexions et d'études de la part du Gouvernement.

Les accords envisagés, s'ils aboutissent à créer des zones de coopération entre les Etats participants, aboutiraient aussi à créer des zones d'isolement avec les Etats tiers. Le marché européen, au lieu d'être efficacement mis en commun, serait compartimenté au bénéfice de pays qui y tiennent actuellement une place subsidiaire et au détriment de ceux qui ont été ses fournisseurs traditionnels ; il en résulterait une limitation des exportations avec des conséquences financières et économiques dangereuses.

Nos confrères, par ce bref résumé, peuvent se rendre compte de la complexité du problème.

Il semble bien que la solution proposée par les techniciens agronomes de l'équipe « Chantiers »[1] se rattache, sous une forme nouvelle, à la politique de coopération européenne[1]. Ils déclarent :

« La terre se meurt, dit-on de toutes parts Qu'est-ce à dire ? Ce qui se meurt, ce qui est mort, c'est la vieille forme d'antan. Et là où elle ne mourra pas, l'agriculture mourra. C'est la paysannerie qui tue l'agriculture. Ne voyez-vous pas avec quel outillage et méthodes périmées travaille l'agriculture ?

N'est-il pas inconcevable que le paysan utilise des machines qui fournissent une énergie à un prix quatre fois supérieur à celui des machines modernes ?

Le labourage de 1 hectare à 30 centimètres (terre moyenne de l'Aisne), revient à 865 fr. avec des chevaux, à 172 fr. avec un tracteur à huile lourde de 50 CV. Et tout est à l'avenant.

Les causes des crises agricoles et agraires ? Dirigeants et exécutants à l'esprit désuet utilisant des appareils antiques.

Les remèdes ? Un renouveau complet. Mettons donc traditionnalisme et routine à la cave ou au grenier, avec les autres débris d'époques disparues, et marchons de l'avant. »

Et les *Nouvelles Equipes* préconisent la création de vastes coopératives d'exploitation industrialisées. Elles réclament aussi la création de « centres ruraux, » véritables villes rurales, groupant tous les habitants d'une région d'exploitation et établies selon les données rationnelles de l'urbanisme.

Il est indispensable de connaître les idées mises en circulation par ces groupements, qui sont une sorte de lieu géométrique où se rencontrent pendant des mois ou des années des hommes d'intelligence hardie, souvent appelés à être les gouvernants de demain.

Parler de chimères et tourner ensuite le dos n'est pas une bonne méthode, car si les faits interviennent pour donner un démenti à ces audaces juvéniles : « Vouloir retaper ce qui existe, n'est qu'illusion. Pas de replâtrage. Ce qu'il faut : jeter bas l'édifice vétuste et lézardé, reconstruire à neuf le nouvel édifice, » ce sont pourtant des morceaux de ce programme tant négatif que positif que nous retrouverons de ci de là en des formules assagies, et il n'est jamais mauvais de connaître les sources.

[1] *Chantiers coopératifs*, hebdomad., 6 bis, rue de l'Abbaye, Paris 6e.

[1] Sous la direction de Georges Valois, les *Nouvelles Equipes* organisent de véritables « chantiers coopératifs, » pas seulement sur le plan théorique au moyen de la revue-journal de ce nom où toutes les rubriques habituelles défilent sous ce titre générique : chantiers politiques, chantiers artistiques, chantiers techniques, chantiers coloniaux, chantiers sportifs ; mais Valois et ses collaborateurs, parmi lesquels nous trouvons Robert Cornilleau et Max Turmann, ouvrent réellement certains chantiers, ils font de l'édition, ils font de l'urbanisme avec des méthodes nouvelles Leur effort de librairie tant par la publication des « Cahiers bleus » que par celle de nombreux volumes, mérite d'être suivi attentivement. On pourrait dire d'eux : *mens agitat molem*.. La cuve est bouillonnante, pas mal de vapeurs sont encore en suspension, mais à certains signes il est facile de reconnaître qu'il y a là des intelligences et des volontés. Leurs recherches sont conduites loyalement ; à ce titre, les *Nouvelles Equipes* méritent une attention sympathique. Nous aurons peut-être à manifester cette sympathie sous forme de critiques. Que venait faire, par exemple, dans le no spécimen de *Chantiers* cette déclaration désuète d'anticléricalisme ?

2° Facteurs psychologiques

Nos confrères se demandent peut-être quel rôle est le leur en ce qui concerne les remèdes possibles d'ordre économique. Nous leur accordons volontiers que ce rôle n'est pas et ne doit pas être, normalement, de premier plan.

Non pas que nous soyons effrayés par les sombres pronostics de certains. A leur dire, l'avenir religieux serait compromis dans notre pays parce que les prêtres en trop grand nombre deviennent des « rouges-chrétiens. » Sous ce vocable ils voudraient discréditer, comme coupables des pires excès démagogiques, les prêtres qui ont le souci de tout ce qui concerne leurs paroissiens. Nous vivons à une époque où les idées libérales ont tout brouillé. Ceux qui dénient au prêtre en tant que tel le droit et le devoir de remplir un service social sont les mêmes presque toujours qui, sur le plan politique, se réclament des traditions du passé. Or, n'est-ce point par le service social qu'ils accomplissaient que, sous l'Ancien Régime, prêtres et évêques s'étaient acquis la reconnaissance et la confiante estime de leurs populations ? Le libéralisme économique n'en est pas à une contradiction près. Que nos confrères ne se laissent plus illusionner par ce fétiche démodé. Nous assistons à l'agonie du système et ses derniers soubresauts sont la vraie cause, la cause profonde de la crise actuelle.

Il n'en reste pas moins que notre rôle n'est pas d'intervenir directement dans le déroulement et les diverses phases de cette action économique. Sur ce point, nous devons être ceux qui observent et redressent, veillant sans cesse à éclairer la route de leurs fidèles et à sauvegarder les droits de la véritable morale chrétienne. — Nous disons : « véritable. » Pour cela, nous lirons le dernier volume du P. Rutten, O. P., sénateur de Belgique [1].

Mais sur le plan de l'action et du redressement psychologiques, nous avons à jouer un rôle très important.

Contrairement à l'école Valois, nous croyons en effet que certaines réparations ont du bon. Il nous souvient d'un curé qui, arrivant dans une petite paroisse rurale et trouvant une église du XIVe siècle qui avait besoin de beaucoup de réparations, estima que cette église devait être démolie et remplacée par une autre. Un mois après, les démolisseurs avaient la pioche en mains. Il fallut huit mois pour démolir cette église dont les murs en pierre de taille avaient 2 m. 50 d'épaisseur. Pendant ce temps, les offices se célébraient dans une grange ouverte à tous les vents, et cela dura 28 ans. Il y a maintenant une église neuve dont les murs extérieurs ont l'épaisseur d'une cloison. Mais le curé démolisseur, après dix-huit mois de séjour, avait demandé son changement, car sa petite santé ne supportait pas les courants d'air de la grange... Ne disons pas trop de mal des replâtrages, ils sont souvent la plus efficace méthode et la moins coûteuse.

Au point de vue psychologique, soyons persuadés que la crise agricole peut sinon être guérie, du moins être atténuée 1° par une politique d'estime rurale et 2° par une politique de protection rurale.

a) Politique d'estime rurale. — Dans quelle région de France, à l'heure actuelle, nos confrères ne sont-ils pas familiarisés avec les Journées rurales, les Semaines rurales, les groupes de J. A. C.? J'ai sous les yeux, en écrivant ces pages, les programmes de Journées rurales tenues dans les régions les plus diverses. Toutes ces œuvres atteignent les jeunes. Numériquement, les jeunes filles sont en avance. Il ne faut pas s'en plaindre, car « la femme, c'est la maison », et le plus souvent les jeunes gens étaient détournés de la terre par les jeunes filles. « C'est un très grand honneur de posséder un champ, » a dit le délicat poète de Pomairols ; mais, il y a quelques années, les jeunes filles ne prisaient plus cet honneur-là. Par avance, semble-t-il, elles avaient entendu ce discours prononcé par François-Albert lorsqu'il était ministre de l'Instruction Publique, en 1926, et dans lequel il plaignait « les disgraciés de la loterie humaine courbés sur l'outil. »

Journées et Semaines rurales se sont occupées des terriennes en tant que telles, faisant un tout de leur formation morale et religieuse et de leur formation professionnelle, leur montrant le véritable visage du devoir d'état :

> La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles,
> Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour,
> Rester gai quand le jour triste succède au jour,
> Etre fort et s'user en circonstances viles ! [1]

Les jeunes filles ont l'âme naturellement poétique. Dans les Semaines rurales, il y a une place pour les poètes de la terre : Fablé, Vermenouze, Francis Jammes, Théron de Montaugé [2].

Veut-on le thème d'une enquête sur « Mon village, » enquête qui a été faite par des centaines de jeunes filles dans autant de villages ? Non pas des jeunes filles appartenant aux hautes classes sociales, mais des filles de petits fermiers, de petits propriétaires, des jeunes filles travaillant la terre de leurs mains [3].

Au point de vue familial ménager, avez-vous remarqué si les jeunes filles savent s'occuper des enfants au point de vue : religieux, apprendre prière, enseignement catéchisme, préparation confession, 1re Communion, etc., moral, surveillance des camarades, lectures, correction défauts, etc., intellectuel, surveillance des leçons, des devoirs ; physique, soins intelligents, suivant l'âge, le tempérament.

[1] *La Doctrine sociale de l'Eglise résumée dans les Encycliques.* Un vol. de 408 p., aux Editions du Cerf, à Juvisy (Seine-et-Oise) ; broché, 14 f. ; relié toile, 18 f. (ajouter 1 f. pour le port en France, 2 f. à l'Etranger).

[1] Verlaine, *Sagesse*.

[2] Voir *Notre bon pain de France*, anthologie des meilleurs prosateurs et poètes français ; Editions du Renouveau français, 3, rue de Mézières, Paris (la maison n'existe plus)

[3] *La Semaine agricole :* Directrice, Mlle de Boyer-Montégut, 3, rue d'Astorg, à Toulouse.

Seraient elles bonnes infirmières, soins des malades, premiers soins en cas d'accident, etc.

Aiment elles à rendre service à leur famille, au village ? aux vieillards, les respectent-elles ? à ceux qui souffrent, pauvres, malades, etc. ?

Savent-elles bien raccommoder, coudre, confectionner objets de lingerie et vêtements ? faire la lessive, ou ne laissent-elles pas ce gros travail à leur mère ? repasser, même les jolies choses ?

Savent-elles sans gaspillage et sans luxe exagéré, faire bonne cuisine ? ont-elles l'idée de soigner les menus du dimanche, des fêtes religieuses, des fêtes de famille ?

Aiment-elles à embellir leur maison ? l'extérieur, l'intérieur, par exemple, par les fleurs ?

Ont-elles la pensée qu'il faut rendre le foyer le plus agréable possible pour y retenir les grands et les petits, maintenir la bonne entente, ou ce côté moral à la bonne ménagère leur est il tout à fait étranger ?

Au point de vue agricole : Quelle est l'occupation agricole des jeunes filles de votre village, ou des villages environnants ? travaillent-elles la terre ? pour elles-mêmes ? ou pour d'autres ?

S'intéressent elles à leur jardin ? légumes, fleurs, à leur basse-cour, poulets, oies, canards, élevage, engraissement, lapins, ordinaires, de race ? Les produits de leur jardin, de leur basse-cour servent-ils uniquement pour la production familiale ? Dans le cas contraire, comment écoulent-elles ces produits ?

Ont-elles le souci d'améliorer leur basse-cour, jardin, etc. ?

Avez-vous remarqué chez les jeunes filles de votre village *le désir d'aller à la ville ?* Immédiatement, pour y gagner leur vie ? plus tard, pour y fonder un foyer ? Quelles raisons vraies de leur départ ? Quels prétextes allégués pour l'excuser ? Critiquez ces raisons et ces prétextes.

Comment arriver à la formation familiale, ménagère et agricole des jeunes filles de votre village ? Avez-vous dans votre village ou dans les villages environnants, un groupe de jeunes filles, constitué ? S'il n'en existe pas, pourriez-vous en fonder un ? Sous quelle forme ?

Ne croyez-vous pas que c'est surtout par ce groupe, *nettement paroissial*, que l'on arriverait à faire du bien aux jeunes filles ?

Ne pourriez-vous pas, du moins, réunir les petites filles ?

Comment pourrait-on retenir les jeunes filles au village ? le leur faire aimer ?

Dans ce but, comment pourrait s'exercer : votre action personnelle ? celle de l'œuvre rurale ? des œuvres, confréries, etc. ?

Comment, pour obtenir ce résultat, pourrait-on s'entr'aider, se soutenir mutuellement, etc. ?

Organisation des Journées rurales, au village. Pourriez-vous organiser, dans *votre* village, votre canton, une journée ou, du moins, une après-midi rurale ?

Sur quel concours vous appuierez-vous pour l'organiser ? M. le curé, l'institutrice libre, les religieuses, les propriétaires influents pourront-ils s'y intéresser ?

En quoi pourrions-nous vous aider, au point de vue religieux, familial, ménager, agricole ? Dites-nous simplement quel concours vous désireriez que nous vous apportions pour l'organisation de ces journées rurales ? [1]

Nous avons tenu à reproduire ce programme dans son intégralité, car il apportera à nos confrères non seulement le schéma de ce qui peut être demandé, mais le résumé fidèle de ce qui a été réalisé.

Pour des quantités de rurales, ce programme est devenu une règle de vie. Dans un département du Centre, un homme politique qui n'est pas du tout des nôtres, nous faisait part de changements très caractéristiques constatés par lui dans un grand nombre de fermes de sa circonscription : elles s'étaient transformées et étaient devenues agréables à habiter par suite de l'action persévérante des jeunes filles inspirées par l'œuvre rurale.

Oui, politique d'estime rurale : le propriétaire, aimant ses terres et résidant sur elles, l'instituteur aimant le village, non pas la politique du village mais la terre et ses habitants et donnant aux enfants un peu de cet amour avec les notions techniques indispensables, le curé aimant le village, toute la vie du village à laquelle il saura se mêler avec discrétion, intelligence et dévouement. Que nos confrères nous pardonnent : n'est il pas arrivé à quelques-uns d'entre nous, comme aux instituteurs, d'avoir le regard fixé vers la ville voisine... et ses postes ? Obéissons à nos Supérieurs, c'est notre devoir ; mais ne soyons pas les premiers à vouloir déserter la campagne.

Cette politique d'estime rurale peut se pratiquer à l'église, en chaire. Tout notre Evangile n'est-il pas, selon la belle expression et le beau livre de l'abbé Gérald, « l'Evangile du Paysan » [1] ? Tout ce qui donne à ceux de la terre l'impression qu'on les apprécie, eux et leur travail, qu'on les estime, qu'on les aime, tout cela contribue à les rattacher à la terre.

b) **Mais cela ne suffit pas. Il faut une** ***politique de protection rurale.***

Par ces mots, nous ne voulons pas principalement parler des mesures de protectionnisme agricole, telles que barrière douanière, contingentement, etc. Ces mesures sont de l'ordre gouvernemental, elles ont pour objet de parer momentanément aux effets de ce qu'un ancien ministre de l'agriculture, M. Henri Queuille, appelle très justement « le drame agricole » dans l'élégant volume qu'il vient de publier sous ce titre [2].

Le vrai remède n'est sans doute pas d'ordre législatif, du moins au premier échelon, car, selon le mot très judicieux de Lucien Romier dans le ***Temps*** **du 19 juillet : « Aucune politique n'a pu se soutenir contre les agriculteurs, mais aucune non plus n'a pu s'appuyer sur eux. »**

[1] Signalons aussi l'enquête de la J. A. C. sur le problème du foyer paysan *Vers l'avenir,* organe de l'A. C. J. F. du diocèse de Besançon, nous donne la réponse de la Fédération jaciste de Franche Comté. Cette étude tout à fait remarquable serait à citer en entier. L'état d'âme des jeunes gens et des jeunes filles au moment de fonder un foyer rural y est saisi sur le vif. Nous avons été heureux de voir reproduire cette étude in-extenso dans la *Croix* à 6 pages du jeudi 18 août 1932.

[1] P. Gérald, *L'Evangile du Paysan,* un vol. in 8, 10 f.. Paris, Beauchesne.

[2] Henri Queuille, *Le Drame agricole,* un vol. in-16, 10 f., Paris, Hachette — Dans ce volume, nos confrères pourraient trouver un résumé très clair de la crise agricole, nationale et internationale. Après avoir suivi l'auteur dans sa critique très serrée et judicieuse des divers remèdes proposés, ils trouveraient peut être la partie constructive un peu plus faible. Mais qui peut se vanter de connaître le véritable remède ?

Jean de Marjolle, — et sous ce pseudonyme se cache, croyons-nous, un des meilleurs militants de la J. A. C. dans le Sud-Ouest, autorité sociale de son village dont il est devenu le maire « au-dessus des partis, » animateur de tout son canton, — J. de Marjolle écrivait le 6 août dans sa Chronique hebdomadaire de l'*Express du Midi :*

« Logiques avec eux-mêmes quelquefois, pour se procurer leurs engrais ou leurs assurances, les agriculteurs s'évadent dès qu'ils le peuvent de cette logique comme si elle leur pesait. Rivalité d'intérêts ou d'amour-propre, ascendant, surtout chez eux, de tout ce qui n'est pas agricole.

Essayez de fonder là-dessus une organisation professionnelle solide qui doit porter son action depuis la petite cellule locale jusqu'au Parlement. Vous ne risquerez rien moins, on l'a vu le 8 mai, que de faire battre les parlementaires qui vous auront soutenu.

C'est comme à regret que les agriculteurs subissent l'organisation.

Ils savent les avantages incontestés de l'Assurance Mutuelle, et cependant la Mutualité n'avance pas chez eux à pas de géant...

Tout le monde comprend que trop de blé sur le marché fait effondrer les cours. Allez convaincre, non pas quelques agriculteurs, mais la masse, qu'il faut confier ses blés à des coopératives, qui pourront, tout en payant immédiatement un à compte, les stocker, les exporter, les vendre par douzièmes.

Quelques-uns comprendront ; mais l'inaction des autres rendra leurs efforts inutiles et, mécontents, les initiateurs reviendront grossir la foule des désorganisés.

Le marquis de La Tour du Pin avait-il le lumineux pressentiment des obstacles que rencontreraient ses continuateurs quand il réclamait « la profession librement, mais obligatoirement organisée » ?

La protection agricole véritable viendra du paysan lui-même, lorsqu'il aura compris. Le tout est de l'aider à comprendre.

L'Aveyron est, dans le Sud-Ouest de la France, un des départements qui résistent le mieux à la désagrégation rurale. Les efforts admirables du chanoine Chincholle, « le Père Chincholle, » comme on l'appelle en Rouergue, n'y sont-ils pas pour quelque chose ? Pendant plus de vingt ans, sans se lasser, ce prêtre de campagne qui est devenu Conseiller général de son canton, membre de la Chambre d'Agriculture et même Chanoine honoraire, a multiplié les créations de syndicats et de mutuelles agricoles. Notre force est dans notre profession, dans l'union professionnelle.

Favoriser tous les groupements corporatifs, n'est-ce pas sur le plan de l'action sociale, la mise en application du *Sint unum* de l'Evangile ?

Lorsque nous lisons dans les journaux que le samedi 20 août, à Muret, sur l'initiative de M. Vincent Auriol, Député-Maire de cette ville, se sont réunis des producteurs de blé du bassin de la Garonne et des coteaux du Lauragais, nous nous réjouissons de constater qu'à cet appel d'un député socialiste se sont rassemblés des hommes appartenant à tous les milieux sociaux, à tous les partis politiques. Et nous ne sommes aucunement surpris que dès cette première prise de contact, des mesures aient pu être décidées qui faciliteront aux producteurs de blé le financement de leur récolte sans que le marché soit inondé.

Donc, *protection agricole*, d'abord par soi-même, selon le vieux proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Pour cela favorisons de toute notre influence les coopératives agricoles, les mutualités agricoles.

Entendons-nous bien. Le loup est accoutumé de revêtir la peau du mouton. Il y a de pseudo-coopératives, il y a de pseudo-mutualités. D'une façon générale, ces organismes camouflés n'ont les avantages ni des organisations capitalistes, ni des organisations mutualistes.

A quoi peut on reconnaître une véritable coopérative agricole, une véritable mutualité agricole ? C'est très simple et il n'est pas besoin de longue enquête. Les vraies Coopé et les vraies Mutuelles sont exonérées d'impôts en vertu de la loi du 4 juillet 1900. L'administration des Contributions est assez vigilante pour que nous nous en rapportions à la discrimination faite par elle.

Apprenons aux gens qu'à la porte de la Coopé ou de la Mutuelle, ils doivent laisser leur individualisme, plus exactement leur égoïsme.

Apprenons leur que, tout bien pesé, ils trouveront dans le groupement, non seulement des avantages moraux mais des avantages pécuniaires très considérables. Exemple : l'Assurance-incendie à moitié prix et dans de meilleures conditions pour la rédaction des contrats et le règlement des sinistres.

Apprenons-leur que la Coopération et la Mutualité sont tout un programme de vie sociale qui ne vaut pas seulement le jour où nous y avons un intérêt personnel immédiat, mais qui doit nous tenir autant à cœur lorsque c'est le tour du voisin d'y trouver son intérêt personnel.

Nous voudrions entendre la « protection agricole » dans un sens encore plus large, et faire entrer sous ces mots tout un programme d'action pastorale sociale, principalement dans les milieux ruraux, dans ces 22 000 communes de France dont la population est inférieure à 500 habitants. Nos confrères ne voudraient-ils pas être ou devenir les conseillers sociaux de leurs paroissiens paysans ? Sans doute, dans un petit village, le mot de « Secrétariat Social » serait-il un peu prétentieux. Mais à défaut de l'étiquette, ne pourrait-on pas avoir la chose ?

Tant de lois existent que nos paysans ignorent, que nous ignorons nous-mêmes.

Nous subissons les lois fiscales en maugréant plus ou moins et nous ne savons pas nous servir de tant de lois qui ont été votées pour protéger l'individu, pour protéger la famille, pour protéger la profession [1].

[1] Expérience faite de plusieurs années, nous ne connaissons rien qui permette à un prêtre de village de rendre plus de services que la possession d'un volume qui est un trésor de renseignements de toutes sortes et qui chaque année, en janvier, apporte une édition minutieusement tenue à jour. Pour connaître la partie utile de notre législation et pour être capable de gui-

Nous devons connaître la loi du 21 mars 1884, modifiée par celle du 12 mars 1920, sur les Syndicats. C'est la charte des syndicats agricoles.

Nous devons connaître la loi sur les accidents du travail du 9 avril 1898 et celle du 15 décembre 1922 qui en étend le *bénéfice* à l'agriculture (car c'est ainsi que nous devons penser et parler de nos lois sociales : c'est un bienfait qu'elles apportent).

Nous devons connaître les lois du 22 janvier 1851, 10 juillet 1901 et 4 décembre 1907 sur l'organisation de l'Assistance judiciaire.

Nous devons connaître la loi du 15 juillet 1893 sur l'Assistance médicale gratuite, — et celle du 14 juillet 1905 sur l'Assistance aux vieillards, infirmes et incurables, — et celle du 27 juin 1904 sur les Enfants assistés, — et celle du 23 décembre 1874 sur les Enfants du premier âge.

Cette énumération réduite nous permet d'entrevoir l'étendue du rôle de protection sociale qu'un prêtre rural peut jouer en faisant connaître ces lois protectrices de *l'individu*.

Celles qui protègent la *famille* ne sont pas moins nombreuses : réductions d'impôts fonciers selon le nombre des personnes à charge ; — suppression de la personnelle-mobilière pour les familles de 7 enfants ; — réduction sur le prix des transports en chemin de fer ; — attribution de la Médaille de la Famille française aux mères de famille qui, selon qu'elles ont 5, 8 ou 10 enfants, reçoivent une médaille de bronze, d'argent ou d'or ; — primes de natalité payées généralement à partir du 3e enfant ; — loi du 14 juillet 1913 sur l'assistance aux familles nombreuses ; — du 22 juillet 1923 sur l'encouragement national aux familles nombreuses ; — du 17 juin 1913 sur l'assistance aux femmes en couches ; — du 15 février 1902 et 7 septembre 1915 rendant obligatoires vaccination et revaccination ; — loi réglant l'inspection médicale des écoles ; — loi Loucheur du 13 juillet 1928 qui en matière d'habitations à bon marché réservait 1/3 des crédits pour la campagne : mais les ruraux ne se sont pas présentés.

Je le sais, on objecte les paperasses à faire. Mais tout acte de vente n'entraîne-t-il pas des paperasses? Vous me répondrez que c'est affaire au notaire. D'accord ; mais je répliquerai : Pourquoi dans bien des cas, le curé, qui sait, ne ferait-il pas les paperasses pour le paysan qui ne sait pas ? Que nos vénérés confrères ne croient pas qu'il y ait là des difficultés insurmontables ; et il y aurait tant de bien à faire !

Nous avons énuméré les principales lois d'ordre individuel et familial qui sont d'application courante dans les milieux ruraux [1]. Mais cet exposé ne serait pas complet si nous ne signalions quelques-unes des lois qui sont en faveur de la profession agricole.

Nous avons cité la loi syndicale parmi celles qui défendent l'individu, mais le syndicat n'est-il pas avant tout un organe de défense et de construction professionnelles ?

La loi du 4 juillet 1900 établit la charte de la mutualité professionnelle agricole : mutualité incendie, mutualité-accidents, mutualité mortalité bétail, mutualité-grêle, et depuis le 30 avril 1930, mutualité assurances sociales.

Pour toutes ces branches, la sécurité matérielle, qui repose sur la loi des grands nombres, est assurée par le nombre considérable d'agriculteurs répartis sur tous les points du territoire et apportant par conséquent, avec le grand nombre, la dissémination des risques.

La sécurité morale, qui repose sur la moralisation du risque, et c'est un autre aspect de la sécurité matérielle, repose ici non pas sur la surveillance plus ou moins facile des inspecteurs de compagnies, mais sur le principe même de l'organisation professionnelle mutualiste à trois échelons : local, régional, national. Dans ce système, l'échelon local gardant une partie des risques et des bénéfices est directement intéressé à surveiller le risque. Par ailleurs, on triche plus facilement avec une Compagnie, on tricherait plus encore avec l'État, qu'on ne triche avec ses voisins : amiablement, ceux-ci mettraient vite le holà.

Une expérience vieille de plus de 30 ans montre d'ailleurs qu'il ne s'agit pas là de vues théoriques, mais que la réalité a pleinement répondu à ce qu'on attendait.

Il en est de même, depuis deux ans, pour les Assurances Sociales.

Constatons encore que dans les endroits où cette législation n'est pas demeurée lettre morte, elle a contribué à développer un esprit de paix sociale et à maintenir à la terre et les possédants et les exploitants.

Le Crédit Mutuel Agricole fonctionne désormais sous l'égide de la loi du 5 août 1920 qui l'a réorganisé. Rien de plus facile que la création d'une Caisse locale. Dans un petit village languedocien, une Caisse locale a été créée par le curé en 1923 ; il en est demeuré le secrétaire. Ce village a 350 habitants. Les opérations de la Caisse ont été les suivantes : de 1923 à juillet 1932, il a été consenti 81 prêts à court terme (de 3 mois à 1 an) pour un total de 336.500 f. ; 2 prêts à moyen terme (de 1 an à 10 ans) pour un total de 14.000 fr. ; — et 15 prêts à long terme (de 10 à 25 ans) pour un total de 277.300 f. — C'est donc, dans un petit village, plus de 600.000 f. qui sont venus par l'intermédiaire de la Caisse locale faciliter les achats, les transactions, financer la récolte afin de ne pas inonder le marché, etc.

Voilà d'utiles mesures de protection agricole, voilà des moyens de maintenir à la terre, voire d'y faire revenir au moyen d'un prêt à long terme.

der ceux qui ont à établir des dossiers, rien ne remplace cet agenda : *Calendrier Agenda-Memento à l'usage des Maires et Secrétaires de Mairie*, par M. Prévost, à Moyaux (Calvados), 12 f. franco.

[1] Dans un appendice à cette Chronique, nous donnerons un exemple vécu de l'influence que peuvent exercer ces lois pour retenir à la terre.

APPENDICE

Remèdes immédiats. Ce sont les œuvres de retour aux champs. Nous connaissons « La Maison et Travail aux champs » fondée à Paris en 1916 et déclarée d'utilité publique en 1920. A cette œuvre sont rattachées de multiples œuvres similaires, départementales ou diocésaines.

Nous avons sous les yeux les rapports de l'œuvre du « Retour aux champs languedociens »[1]. Le dernier rapport nous apprend que pour l'exercice 1931, 98 rapatriements ont été faits dont 7 familles comprenant 25 personnes, 11 femmes dont 5 avec enfants, et 57 jeunes gens ou enfants.

Ces résultats ont été atteints avec un budget de 5.921 f. 50 qui a laissé un bénéfice de 2.738 f. 90.

C'est dire que ces œuvres reposent sur le dévouement au service d'une idée et ici, nous ajouterons : avec le soutien d'une foi profonde.

On ne peut que s'incliner avec un grand respect devant ces œuvres ; mais que peuvent-elles en face des milliers de besoins qui les sollicitent ?

CONCLUSION

Elle sera résolument optimiste. Il semble, à l'heure actuelle, que le mal soit enrayé. Le courant vers la ville paraît étale. Faut-il espérer que de la ville on reviendra vers la campagne? Cela paraît peu probable L'arbre déraciné ne se replante pas, ou bien il se replante mal. Mais on ne part plus autant, la terre qui s'abandonnait et qui était abandonnée à elle même a retrouvé des défenseurs, des défenseurs de chez elle, jeunes gens et jeunes filles disposés à continuer les fortes vertus de la race paysanne. Une aurore semble se lever.

Nous la saluerions avec une grande confiance si un nouveau danger ne paraissait en même temps. L'Ecole Unique, malgré le prestige indiscutable et la vérité théorique de ses deux colonnes maîtresses : Sélection et Gratuité, ne sera-t-elle pas en fait une immense machine à dépeupler les campagnes et à détacher du métier ? Sans doute, les intentions de M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, ne sont pas du tout cela. Mais, mais...

§ III. — **Bibliographie**

1. — L'*Action populaire* nous donne une nouvelle traduction de *Quadragesimo anno* avec deux tables et un index bibliographique[2]. C'est désormais, nous semble-t-il, l'édition qui s'impose à qui veut faire une étude sérieuse de ce document capital (et il faut bien qu'on ait prévu, en effet, un très gros tirage pour laisser un tel livre à un si bas prix). Tout ce qui peut éclairer la pensée pontificale, textes scripturaires ou documents du magistère, explications théologiques, rappels historiques, faits ou statistiques, a été prodigalement répandu dans des notes dont plusieurs sont de véritables articles. On ne peut que souhaiter à ce volume la diffusion la plus large. M. G. Viance écrivait le 11 juin dernier dans la *Croix* : « La conférence internationale qui délivrera le monde mettra sur son tapis vert l'encyclique *Quadragesimo anno*. Les apprentis Kreuger feront la grimace, sans doute, mais vingt millions de chômeurs ne tarderont pas à avoir du pain. » C'est dire de quelle importance il est pour nous de faire savoir partout ce que pense l'Eglise de la crise dont souffre le monde, et les remèdes qu'elle préconise pour la restauration de l'ordre social.

2. — Nous nous excusons de n'avoir pas encore parlé du *Compte-Rendu de la Semaine Sociale de Mulhouse*, dont le sujet était, on s'en souvient, *la Morale chrétienne et les affaires*[1]. Nous aurions déjà présenté à nos lecteurs cette œuvre dont il serait malaisé d'exagérer l'importance, n'étaient les devoirs que nous crée une actualité toujours plus exigeante. Au reste, les volumes dont s'enrichit chaque année la collection des *Semaines Sociales de France* sont de ceux dont on n'a pas à se demander, quand on les ouvre, ce qui en restera demain. Et nous ne craignons pas de dire que la fécondité réelle de notre ministère sacerdotal serait accrue dans des proportions qu'on ne soupçonne pas, si ces ouvrages étaient, pour tous les prêtres, le complément naturel de l'enseignement reçu au séminaire. Que nous sert de connaître les principes, si la vie réelle les ignore ? Et quel prédicateur, quel confesseur, quel éducateur ou prêtre de paroisse n'a pas senti plus d'une fois très douloureusement son impuissance, en face de pratiques dont la moralité lui paraissait plus que douteuse, mais que son ignorance des affaires lui interdisait de dénoncer ?

Dans son cours sur l'adaptation de la morale à la vie des affaires, Mgr Bruno de Solages met aux prises un curé soucieux d'assurer aux familles ouvrières de sa paroisse ce minimum de bien-être sans lequel il n'est pas de vertu possible, et un industriel « bien pensant » qui ne sait que répondre : « Ce n'est pas réalisable. » Le pis est que les deux interlocuteurs ont sans doute raison en l'état présent du monde des affaires. Et en ce cas, c'est l'épicier voisin qui a le mot de la situation : « Si M. le Curé dit vrai, s'il faut mettre la conscience dans les affaires, alors il faut tout recommencer. » L'économie étant par définition même l'organisation de la maison, où trouver justification plus littérale du « *Nisi Dominus ædificaverit domum*... » ? Oui peut-être, tout est à reprendre. Et on a bien cette impression en lisant les différents cours où, sans cesse, les faits contingents sont confrontés avec la doctrine immuable. Mais parce que l'Eglise ne peut ni pactiser avec l'erreur, ni même pratiquer vis-à-vis d'elle la politique

[1] « Retour aux champs languedociens ». Rapports de Mlle Deffès. 1, place Stes Scarbes, à Toulouse.
[2] In-12 de 146 p., 5 fr., Paris, Spes.

[1] In-8 de 610 p., 30 f, ; *Chronique Sociale de France*, 16, rue du Plat, à Lyon, et Paris, Gabalda.